

Le génocide des Arméniens de l'Empire ottoman, Mémorial de la Shoah, 2015.

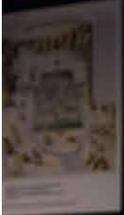


Sur la tenné

raïs
contre meilleur
ent géographique

s
e zone





Leur identité collective prendra naissance l'histoire communautaire de l'Arménie. En outre, les Arméniens ont été marqués par les événements de l'histoire de l'Arménie, qui ont été le résultat de l'interaction de ces deux éléments. Ils ont été marqués par les événements de l'histoire de l'Arménie, qui ont été le résultat de l'interaction de ces deux éléments.

Leur identité collective prendra naissance l'histoire communautaire de l'Arménie. En outre, les Arméniens ont été marqués par les événements de l'histoire de l'Arménie, qui ont été le résultat de l'interaction de ces deux éléments.

Leur identité collective prendra naissance l'histoire communautaire de l'Arménie. En outre, les Arméniens ont été marqués par les événements de l'histoire de l'Arménie, qui ont été le résultat de l'interaction de ces deux éléments.

rais
: contre meilleur
ent géographique»



À l'aube du XIX^e siècle, les Arméniens - environ 3 millions - ruraux à 90 %, organisés autour des trois piliers traditionnels - la famille, le village et l'église - restent encore fortement implantés dans le Yerkir (pays). Dans cet État théocratique, les non-musulmans - chrétiens et juifs - sont soumis aux vexations du statut discriminatoire des dhimmi, « protégés » comme gens du Livre, mais de fait sujets de seconde zone, interdits de ports d'armes et soumis à des impôts spécifiques, à harakj et dalya (taxation). Dans les provinces reculées et les zones tribales kurdes, s'y ajoutent un plus grand arbitraire des autorités locales et l'insécurité.

L'expansion russe dans les Balkans et au Caucase à partir du XVIII^e siècle pousse l'Empire ottoman à tenter d'invoquer son déclin par des réformes institutionnelles, fiscales et militaires. Elles portent entre autres sur le statut et la protection des sujets non musulmans.

Publié quelques jours avant la signature du traité de Paris, Le Nahi-Humayoun (règlement impérial) (3 février 1856) réaffirme l'égalité des droits déjà octroyée en 1839, ce qui ne va pas sans susciter des réactions de « la communauté musulmane qui était auparavant la communauté religieuse dominante [et qui] est à présent privée de son droit sacré. Pour le peuple de l'Islam, c'est un jour de larmes et de deuil » (Ahmed Djavad Pacha 1822-1893, historien et juriste ottoman).

Des sujets
de seconde zone



À l'aube du XIX^e siècle, les Arméniens – environ 3 millions – ruraux à 90 %, organisés autour des trois piliers traditionnels – la famille, le village et l'église – restent encore fortement implantés dans le Yerkir (pays). Dans cet État théocratique, les non-musulmans – chrétiens et juifs – sont soumis aux vexations du statut discriminatoire des dhimmi, « protégés » comme gens du Livre, mais de fait sujets de seconde zone, interdits de ports d'armes et soumis à des impôts spécifiques, *kharadj* et *dzizye* (capitation). Dans les provinces reculées et les zones tribales kurdes, s'y ajoutent un plus grand arbitraire des autorités locales et l'insécurité.

L'expansion russe dans les Balkans et au Caucase à partir du XVIII^e siècle pousse l'Empire ottoman à tenter d'enrayer son déclin par des réformes institutionnelles, fiscales et militaires. Elles portent entre autres sur le statut et la protection des sujets non musulmans.

Publié quelques jours avant la signature du traité de Paris, Le Hatt-ı Humayun [réscrit impérial] (3 février 1856) réaffirme l'égalité des droits déjà octroyée en 1839, ce qui ne va pas sans susciter des réactions de « la communauté musulmane qui était auparavant la communauté religieuse dominante [et qui] est à présent privée de son droit sacré. Pour le peuple de l'islam, c'est un jour de larmes et de deuil » (Ahmed Djevded Paşa 1822-1895, historien et juriste ottoman).

Des sujets de seconde zone



Peuvent les différents statuts des peuples orthodoxes, catholiques et de l'Inde et des peuples sujets de l'Empire ottoman (Paris, 1776-1862).

La diffusion de droit et des langues turques par des élites éduquées musulmanes, notamment de tradition soufiste, pour tenter d'atténuer l'impact des politiques réformatrices de l'État. Un jour avant la signature du traité de Paris (1856) réaffirme l'égalité des droits déjà octroyée en 1839, ce qui ne va pas sans susciter des réactions de « la communauté musulmane qui était auparavant la communauté religieuse dominante [et qui] est à présent privée de son droit sacré. Pour le peuple de l'islam, c'est un jour de larmes et de deuil » (Ahmed Djevded Paşa 1822-1895, historien et juriste ottoman).

Par le traité de Paris (30 mai 1856) et ses contreparties et une première relation avec ses sujets, elle fit se reconnaître solennellement par un décret un firman qui, en qualité de religion et de race, reconnaît les populations chrétiennes de ce un nouveau témoignage de ses de communiquer aux populations également vivant de sa vie.

De nouveaux règlements organ culturelle et religieuse intimes de confessionnelles chrétiennes et l'interdiction d'assumer le ministère

Des mesures pour l'égalité des droits sous la contrainte des traités internationaux



La guerre, condition nécessaire à l'accomplissement de l'acte fondateur

Adana 1909, derniers soubresauts de l'ère hamidienne ou acte de naissance de la politique je



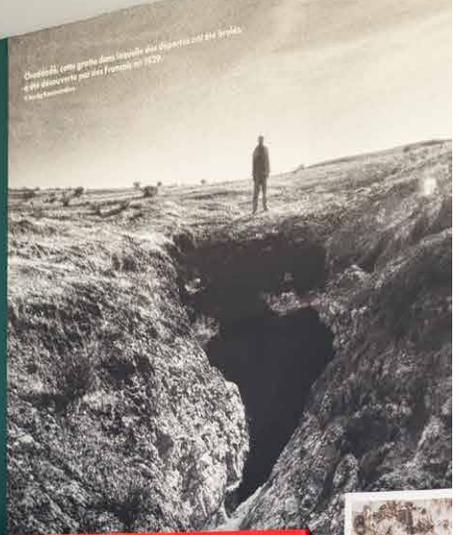


L'État-parti unionniste: un régime totalitaire adepte du darwinisme social

La herméneutique utilisée par les Unionnistes, qualifiant de «chambers internes» les Arméniens, porte les principes de la formation idéologique des membres du Comité central unionniste. Leur projet de construction d'un État-nation turc repose sur un nationalisme vibrant, néo-darwinisme social (théorie de la sélection naturelle appliquée à la société humaine), qui sert à légitimer et à rationaliser le discours accompagnant les pratiques totalitaires et son programme de destruction des Arméniens, débarrassés de toute opposition.

La guerre ottomane, le projet de territorialisation de l'espace anatolien, d'hétérogénéisation ethnique de l'Aide-Moyenne, encouragé par les chefs du CUP, se transforme en entreprise d'extermination des Arméniens identifiés à d'autres communautés de chrétiens d'Orient, dont les Syriens. Tous les recensements psychologiques sont utilisés pour faire valoir au projet l'opinion publique musulmane. Enfin, le CUP poursuit à stabiliser autour de lui les méthodes de pression, les clubs tribaux et, bien entendu, les cadres de l'administration et de l'armée, presque tous membres du parti.





**Abattoirs
l'Organisation**

Parallèlement aux abattoirs, les deux plus importants centres pour rendre des berges utilisables, au sud-ouest d'Arles, les 'Débris' existaient, en des dizaines de milliers d'hectares, ont été entrepris en mai et juin 1919 sous la supervision directe de Dr Sabatini (photo) patron de l'OCI, celui de l'OCI, dans le massif montagneux situé au sud de Marseille, dans lequel il y avait mille d'hectares sont passés.

**ation
es,
ts et des vieillards**

Après la destruction de la ville de Marseille, les habitants ont dû trouver un moyen de vivre dans les débris. Les débris ont été utilisés pour construire des habitations pour les habitants. Les débris ont été utilisés pour construire des habitations pour les habitants. Les débris ont été utilisés pour construire des habitations pour les habitants.

	à Arles	à Marseille
Surface	120 000	120 000
Population	100 000	100 000
Construction	100 000	100 000
Construction	100 000	100 000
Construction	100 000	100 000
Construction	100 000	100 000

**Des
rits
ames adultes**

Après la destruction de la ville de Marseille, les habitants ont dû trouver un moyen de vivre dans les débris. Les débris ont été utilisés pour construire des habitations pour les habitants. Les débris ont été utilisés pour construire des habitations pour les habitants.

**Les
rits
ames adultes**

Après la destruction de la ville de Marseille, les habitants ont dû trouver un moyen de vivre dans les débris. Les débris ont été utilisés pour construire des habitations pour les habitants. Les débris ont été utilisés pour construire des habitations pour les habitants.



Détruire
la ville de Marseille